

Quelques points d'histoire du village d'Agnos

Préhistoire

Il n'existe qu'un seul indice d'occupation préhistorique du lieu, qui est une grotte située sur le lieu dit « Cors des Curés » qui aurait contenu des os travaillés et des ossements de chèvre et de mouton, disparus. Le signalement a été fait en 1952 (inventaire des découvertes protohistoriques en Aquitaine (Gabrielle FABRE).

Protohistoire

Le Camp de César situé à 2 kms au Sud-Ouest du clocher (sur la crête du Soum de Paloumères). On distingue à l'Ouest un rebord de 6 mètres de haut, dominant un replat qui porte un sentier. L'ensemble constitue une enceinte de terre qui protège une plateforme centrale à peu près circulaire de 150 mètres de diamètre, répertoriée en 1969 comme enceinte centrine (cartographie des castéras dans le Béarn : Lou BERGE et MASSIE).

Epoque médiévale

Mentionné pour la première fois dans les fors de Béarn en 1364 et comptant 17 feux en 1385 et 55 en 1699. Le château : les Seigneurs d'Agnos sont attestés depuis 1385 et le lieu d'implantation du château primitif était probablement sur la colline située au-dessus du château actuel. Jacob de Florence, Seigneur d'Agnos, en 1674, dit en effet posséder la maison noble seigneuriale, ainsi que « la motte où **estoit bastie** autrefois la maison seigneuriale ». Il est donc possible que le château actuel ait été construit en même temps que le village, puis remanié pour acquérir son apparence XVII^{ème} à l'époque de Jacob de Florence.

L'église

L'église actuelle a été reconstruite en 1962, sur l'emplacement de l'ancienne église XVIII^{ème}, rasée en 1959 car elle menaçait ruine.

Un incendie, survenu en 1968 détruit l'église et son retable daté du XVI^{ème}, classé et restauré par les Beaux Arts.

L'église a été reconstruite alors à l'endroit d'origine sur des plans où l'acoustique a été favorisée.

A la fin du 17^{ème} siècle, Agnos est un gros bourg paysan, riche de 55 foyers, et qui ressent la nécessité d'exister en tant qu'unité puisque c'est à cette époque qu'est faite la demande de reconstruction d'une église qui fondera l'existence de la paroisse.

Au cours des siècles suivants, l'activité essentiellement agricole et sylvestre, se centre sur l'élevage, l'exploitation de la forêt et la fabrication de charbon de bois.

Pour le transport de ce charbon, Agnos se fait une spécialité de l'élevage et du dressage des ânes qui en caravane de plusieurs dizaines se rendaient à Oloron Ste Marie vendre le charbon de bois fabriqué dans nos forêts.

Synthèse succincte réalisée par Anne-Marie BARRERE sur bibliographie suivante :

Inventaire :	Gabrielle FABRE
Cartographie :	Lou BERGE et MASSI
L'époque médiévale :	Jacques DUMONTEIL
La motte :	Karine GOYHENEIX
Les fors d'Oloron et région :	Bernard CHERONNET

AGNOS

I DONNÉES DOCUMENTAIRES

1 LOCALITÉ ET SEIGNEURS

Paul Raymond : Dictionnaire topographique du département des Basses Pyrénées. Paris, 1963 (compléments de Jacques DUMONTEIL).

Page 3 :

Agnos, canton d'Oloron Ste Marie Ouest.

Mentions :

Dominus d'Agnos, 1243 (Archive communale d'Oloron, 200.6 (1) d : charte du bois de Bervielle publié dans document des Amis des A.D.P.A., n°7, 1986, pages 8 et 18).

Auger d'Anhos, fin XIII^e Siècle (fors anciens de Béarn, For Général, article 95 ; Edition OURLIAC-GILLE, Paris 1990).

Anhos, 1301, 1306, 1354 (A.D.P.A., E. 300, fol.19 et 96; Edition P. TUCOO-CHALA : Le livre des hommages de Gaston Fébus, Sarragosse, 1976).

Auger, Senhor d'Anos, 1371 et 1376-78 (A.D.P.A., E. 303 : éd. P. RAYMOND : Rôles de l'armée..., Pau 1972).

Aynhos, S.D., après 1380 (ADOAn E. 307 : censier du Béarn, fol. 99).

Auger, ensor d'Anhos, 1384 (A.D.P.A., E. 304 : registre de B. de Luntz, notaire général de Béarn, fol.92).

Lostau d'Anhos, domenger, 1385 (A.D.P.A., E. 306 : éd. P. RAYMOND : dénombrement..., Pau 1873).

Guilhem ARAMON de Béarn, marit d'Eloyse, done d'Anhos, 1434 (A.D.P.A., E. 1767 : registre de Menauton d'Osque, notaire d'Oloron, fol. 14).

Aignos, 1675 (A.D.P.A., B.659, fol. 14 : reformation de Béarn).

Jean BERTHIER :

Le fief donnant droit d'entrée aux Etats de Béarn (XVI^e-XVIII^es.), dans Bull. de la S.S.L.A. de PAU de 4^e série, n°6,1971

- Abbaye laïque : une seule mention : Noble Jean du BARBER, reçu le 6 Novembre 1641 comme héritier de son père, noble Pierre du BARBER (A.D.P.A., C. 715, fol. 21).
- Seigneurie : achetée aux FLORENCE suivant contrat du 10 Novembre 1697, par noble Baptiste de GUIMBEAU, qui fut admis, prêté serment et fut reçu le 4 Septembre 1698 (A.D.P.A., C. 745, 1698, fol. 16).

Sa fille et héritière, Marie-Sylvaine de GUIMBEAU-AGNOS épousa à Sainte Marie le 30 Juillet 1725 M. Jean-Raymond de COURREGES, Conseiller au Parlement de Navarre, lequel fut reçu aux Etats pour Agnos comme représentant de sa femme le 9 Mai 1726 (A.D.P.A., C. 768, fol. 24).

M. MONTAIGNE :

Demeures seigneuriales de la région d'Oloron, dans Revue Hist. et Arch. Du Béarn et du Pays Basque, 1933 :

Agnos : un « domenger » en 1385 (dénombrement) ; peut-être sur la hauteur qui domine le château actuel (en 1932 propriété de MM. Les chanoines CASASSUR car un recensement de 1674 (ou 1675 ?) parle de la « motte où était bâtie autrefois la maison seigneuriale » et l'on sait que par « motte » on entendait d'ordinaire l'emplacement du donjon.

Le portail de la cour est surmonté d'un écusson de pierre encadré dans une console renversée (début VIII^e). L'ossature de la maison accuse la même époque, ne serait-ce que par les croisées du 1^{er} et 2^{ème} étage. En haut, une pièce à porte et fenêtre de fer : cela aurait été la chambre du trésor ; en bas, une salle voutée : on dit que c'était la prison. Au rez-de-chaussée remaniement du XVIII^e, bien que les tapisseries en cuir de Cordoue ne soient plus là pour témoigner de sa richesse. A la salle à manger, fontaine Louis XIV, et au-dessus des portes Louis XV trumeaux où sont peintes des scènes qui ne laissent pas d'être galantes. Dans le vieux mobilier, une chaise à porteurs avec cette particularité qu'elle n'a point de porte. Les humoristes se fréquentaient chez M. de COURREGES Conseiller au Parlement, ce n'était pas prétexte à coquetterie pour les dames qui ne pouvaient entrer dans la chaise sans le concours de leurs chevaliers servants.

2 PAROISSE ET ÉGLISE

A.D.P.A., Arch. Com. Agnos, GG. 1 (17.. – 17..)

Le 28 Mars 1708

Jean de PEYRE et Jean de LEMBEYE, syndic et député de la communauté d'Agnos, présentent à Mgr. Joseph de REVOL, évêque d'Oloron, une pétition en forme de requête pour obtenir l'autorisation « d'y bâtir une église à leurs frais et dépens sous l'offre de l'orner et entretenir et satisfaire aux autres conditions qu'il lui plaira leur prescrire ». Leur démarche est justifiée par « l'éloignement considérable qui se trouve dudit lieu (d'Agnos) jusqu'à l'église de Sainte Marie où ils ont fait ci-devant leurs exercices de piété et la nécessité où ils sont d'avoir une église dans le lieu ».

L'évêque donne son approbation pour la construction d'une chapelle, mais à condition : « la charge aussi d'y établir une rente au moins de 40 livres pour la rétribution du prêtre qui desservira la dite chapelle ».

Le 5 Avril 1708

Dans l'ordonnance de l'évêque « il est porté qu'avant toute œuvre les suppliants se pourvoient par devant M. l'intendant ou Commissaire (...) en cette province pour en obtenir l'homologation ». Ceux-ci entreprennent des démarches auprès de M. de SAINT-MACARY répond « qu'il n'y a point d'inconvénient à accorder à la communauté d'Agnos la grâce qu'elle demande et que Sa Grandeur (l'évêque d'Oloron) en donnera son décret ».

Arch. Com. Oloron, 1 BB. 42 : Délibérations du Corps de ville de Sainte Marie (1717-1724).

Je vous fais parvenir à nouveau ce fichier car je pense qu'il manque la partie ci-dessous.

Le 3 Août 1721

Le sieur d'ARSACQ, curé de Sainte Marie, demande un presbytère, ce qui est une nouveauté pour la ville qui n'a pas eu à en donner à aucun des curés ses prédécesseurs ; il faut avertir aussi les gens d'Agnos.

Le 24 Août 1721

Les gens d'Agnos ne veulent pas contribuer au presbytère du curé D'ARSACQ : il faut consulter à Pau. En attendant, on recherchera (à Sainte Marie) une maison convenable pour le presbytère et on s'informerera du prix.

Idem, 1 GG. 43 :

Registre des B.M.S. (Baptêmes, Mariages et Scépultures) de l'église Sainte Marie (1721-17)
Note introductive, s.d., XVIIIeS :

Agnos a eu des registres particuliers de B.S. le 19 Juin 1722 et en a toujours eu depuis.

Note écrite en tête des premiers registres de B.M.S. d'Agnos.

Le 12 Octobre 1731

« Ces registres ont été faits par le sieur DABANCENS, prêtre desservant de la paroisse de Sainte Marie en qualité de vicaire ; ils m'ont été remis par le dit prêtre et je les ai reçu sans les approuver en nulle manière, ni le contenu en ceux ayant été faits contre toutes les règles pour une simple chapelle, et au préjudice des registres de l'église paroissiale de Sainte Marie ». Signé : « D'ARSACQ, curé de Sainte Marie ».

1^{er} registre de B.M.S. de l'église Notre Dame de l'Assomption d'Agnos, depuis le 18 Juin 1722 :

Le 25 Août 1722

Décès de Pierre de LABOURDETTE dit PEYROLET, d'Agnos, 36 ans environ (...). Son cadavre a été enseveli dans l'église de Notre Dame du lieu d'AGNOS.

Le 12 Septembre 1722

Décès de Jean d'ANTONI d'YSACQ, âgé de 2 à 3 ans environ (...). Enseveli dans le cimetière de l'église de Notre Dame du lieu d'Agnos.

Idem, 1 BB. 43 :

Délibérations... Sainte Marie (1724-1725).

Le 22 Mai 1724

Sainte Marie fait opposition à l'érection d'une cure dans le lieu d'Agnos demandée par cette communauté, attendu que le lieu d'Agnos a été de tout temps dépendant pour le spirituel de l'église cathédrale de Sainte Marie.

II COMMENTAIRE

1 LOCALITÉ ET SEIGNEURS

D'emblée, localité et seigneur d'Agnos sont ensemble attestés dès 1243 au moins, sans qu'on puisse savoir si leur origine est de beaucoup plus ancienne. Remarquons au d'autre part le suffixe en -os, caractéristique des toponymes pyrénéo-aquitains, on succin.

Ensuite, de la fin du XIIIe siècle à la fin du XIVe, on a la dynastie seigneuriale des AUGER, sans qu'il soit possible de distinguer entre les différents titulaires. En 1434, l'Aloyse « done d'Anhos » mariée à un GUILHEM-ARAMON de Béarn est-elle leur fille et héritière ? On ne peut que le supposer.

On ne sait rien sur le XVIe siècle ; puis la situation s'éclaircit vraiment aux XVIIe et XVIIIe, avec pour seigneurs les FLORENCE puis les GUIMBEAU, suite à un achat, puis les COURREGES, par alliance : ces derniers durent jusqu'à la Révolution. C'est à cette époque « classique » que paraît remonter le château heureusement décrit par l'abbé MONTAIGUE ; bâti ou reconstruit probablement par les prédécesseurs des GUIMBEAU, remanié en partie par les COURREGES, il échoit avant 1932 aux CASASSUS, alors chanoines (sans doute de Bayonne). C'est aujourd'hui pour la Commune d'Agnos un patrimoine à préserver et, sans doute, à restaurer.

Quant à l'abbaye laïque (petite seigneurie secondaire), on en connaît fort de chose : où était-elle située ? Le bâtiment existe-t-il encore ?

2 PAROISSE ET ÉGLISE

La situation paraît assez claire : Agnos a été dans la dépendance de la paroisse Sainte Marie depuis l'origine jusqu'au début du XVIIIe siècle. A ce moment-là elle a éprouvé le besoin d'acquérir son autonomie religieuse, et l'a demandée, en la justifiant par les arguments de « l'éloignement », qualifié de façon un peu excessive de « considérable », et de la « nécessité », formule vague pouvant recouvrir à la fois une probable augmentation de la population et un besoin croissant d'identité. L'argument majeur étant que lorsque la Mielle est débordée, la population ne peut assister aux offices à STE Marie à cause de cette distance.

La demande a été facilement satisfaite, en deux étapes semble-t-il : d'abord, en 1708 avec l'octroi d'une chapelle, qui est dédiée à Notre Dame de l'Assomption, et qui paraît avoir été une simple succursale avec prêtre desservant, les actes de Baptême, Mariages et Sépultures continuant d'être couchés dans les registres de l'église Sainte Marie.

Puis entre 1724 et 1731 avec l'érection d'une cure indépendante, malgré les saines protestations de la communauté et du curé de Sainte Marie : entre les deux se place en transition marquée d'une part par la rédaction de registres autonomes de B.M.S. à partir de Juin 1722... qui sont cependant envoyés au curé de Sainte Marie ; et d'autre part le début des inhumations tant dans le cimetière du village à partir d'août-septembre 1722.

La conclusion qui se dégage est que l'actuelle église d'Agnos est de construction assez récente, ne pouvant pas remonter au-delà de 1708 au plus haut : ce qui est tout de même mieux que pour les églises de certains villages voisins, rebâties à la fin du XIXe siècle !

Oloron – Novembre 1996

Jacques DUMONTEIL